

# Compte rendu du Conseil d'école

## Du 7 novembre 2014

Etaient présents

**Représentant de la mairie** : Mmes Verlyck, Sorggiati.

**Enseignants** : Mmes Laroulandie, Gresçu, Chaigneau, Besse, Rouchouse, Mauger, Pelaez, Lucet, Hévin, M. Blateyron (remplaçant de M. Gidel).

**Représentants parents d'élèves Indépendants**: Mmes Fortier, Vincent, Delaire, Perronet, Racine, Bonhomme, Souffron.

**Représentants parents d'élèves FCPE** : Mmes Martin, Dascalu, Dufossey.

**Excusés** : Mr Mione (maire)

### **RESULTAT DES ELECTIONS :**

Le bureau de vote a été ouvert le 10 octobre de 15 heures à 19 heures, très peu de personnes se sont déplacées (143 votants sur les 418 inscrits), la majorité des votes s'étant faite par correspondance. Le taux de participation (34,21 %) a été légèrement en hausse. Deux listes étaient présentées, la FCPE obtenant 27,6% des votes (soit 3 postes) et les Parents Indépendants, pour les 72,3% restants (soit 7 postes).

La directrice remercie les parents qui ont préparé la mise sous enveloppe.

### **ROLE ET REGLEMENT DU CONSEIL D'ECOLE :**

Le conseil d'école se réunit une fois par trimestre. Il est noté que c'est une instance décisionnaire, consultative et informative. Les parents élus peuvent avoir un rôle de médiateurs et peuvent faire des propositions. Ils n'ont pas de rôle pédagogique. Le compte rendu est distribué par mail ou sur papier pour les parents qui n'ont pas donné d'adresse mail. Il est également diffusé sur le site de l'école (<http://www.ecoles91-centre.ac-versailles.fr/st-martin>).

### **REGLEMENT INTERIEUR DE L'ECOLE :**

Le nouveau règlement intérieur de l'école est approuvé à l'unanimité ce soir après avoir fait quelques modifications. Il est consultable sur le site de l'école (<http://www.ecoles91-centre.ac-versailles.fr/st-martin>), un accusé de réception sera à signer dans le cahier de correspondance.

### **INFORMATIONS SUR L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE :**

Nouveau passeport :

Un nouveau passeport a été établi. Les élèves perdront des droits et non plus des points. Toutes les explications leur seront transmises. La grille et les modalités seront mises sur le site de l'école.

Effectifs : 257 élèves sont répartis sur 10 classes. La moyenne est de 25,7 enfants par classe.

2 CP à 24 et 25

2 CE1 à 26

2 CE2 à 26

2 CM1 à 28 et 27

2 CM2 à 25 et 24

Mmes Gresçu/Chaigneau

Mmes Besse /Devif

Mmes Laroulandie/Rouchouse, Mme Metzger/Hévin

Mmes Mauger/Pelaez

Mmes Lucet/M. Gidel.

Projet d'école :

Le projet d'école a été prolongé d'une année et est en attente de la validation par l'inspection.

- **Maitrise de la langue française** : Enrichir son vocabulaire pour améliorer la lecture, l'écriture, pour mieux communiquer, pour mieux comprendre le monde.
- **Mathématiques** : « Réfléchir, quel plaisir ! » Cette action porte sur la résolution de problèmes à travers des défis mathématiques.
- **Volet éducation civique, citoyenneté** : Construire une école du respect et de la réussite, ouverte sur le monde. Cette action vise à apprendre à devenir citoyen en respectant les règles. (classe de neige : destination Vars du 18 janvier au 27 janvier 2015 pour les 2 classes de CM1.)
- **Volet éducation artistique et culturelle** : divers projets cette année en fonction des classes
  - ❖ Ecole et cinéma (CP, CE1, CM2)

## ❖ Des projets Chorale/musique/danse avec pour certains projets l'aide du SIMED

- Action APC de 11h30 à 12h00. Aider les élèves à mémoriser et apprendre la gestion du travail. Ces APC se font sur le temps du midi, 1 h maxi/semaine, sur autorisation de la famille.

Les sorties scolaires sont limitées cette année à 2 par trimestre et 3 rencontres sportives par an. Elles sont déclarées à l'inspection.

La rando cyclo des CM1/CM2 n'est pas reconduite car elle demande beaucoup de travail et d'investissement de la part des institutrices pour peu de retour positif vis-à-vis des parents et parfois même des critiques le jour du retour. Il faut bien noter que certaines sorties ne sont pas acquises, elles dépendent des projets menés dans la classe.

## **USEP :**

Lors de la dernière assemblée générale du 16 octobre 2014, où les enfants délégués de CM1 et CM2 ont assistés, seulement 3 parents d'élèves y ont assisté. Le compte rendu peut être demandé auprès de Mme Mauger, la Présidente de l'association.

Cette année, les adhésions sont en baisse de 7 %, surtout chez les CP. Elles ne couvrent pas assez les frais. L'USEP est en péril. L'argent des photos sera reversé à l'association.

L'action Téléthon ne sera pas reconduite au Parc Imbert par manque de bénévolat. Il y aura sans doute la vente de bracelet. Les membres de l'USEP se posent beaucoup de questions quant au devenir de l'association qui risque de s'arrêter au bout de 7 belles années. Mais, les enfants seront très déçus car ils n'auront plus accès à des lieux et des rencontres de qualité. Un appel au don et au sponsor est lancé.

La fête du sport aura lieu le vendredi 26 juin sous réserve d'une participation en nombre suffisant des parents pour aider. Une réunion de préparation sera prévue avant les vacances de février.

## **TRAVAUX :**

- L'installation d'une cloison dans l'office (séparation pôle vaisselle et pôle réchauffage) a été effectuée.
- Il est demandé à la mairie de baisser les lavabos mais travaux de plomberie trop lourds.
- Demande de mise en peinture de certaines classes + changement de certain mobilier + création d'un placard pour le rangement du matériel de sport (demande depuis 3 ans), la liste des travaux est transmise à la mairie. Mme Laroulandie indique que la mairie est très réactive sur les petits travaux effectués au sein de l'école.
- Nouvelle demande de pavoiement sur le fronton de l'école suite aux demandes de l'inspection académique et suite à la Loi Peillon de juillet 2013.

## **COOPERATIVE :**

Mme Chaigneau, mandataire, présente le bilan financier de l'année 2013/2014. Le solde bancaire est de 4 325 euros avant l'enregistrement des dons. Les parents ont bien participé à la coopérative et les dons sont en moyenne de 12,50 €/ élèves. L'année dernière la moyenne était de 15 €/élèves.

L'achat de matériel (DVD, vidéo projecteur, jeux etc...) a pu être réalisé l'an passé.

## **QUESTION DIVERSES**

- Pont de l'année : Aucun pont n'est envisagé par l'inspection car avec les nouveaux rythmes, il y aura un problème pour rattraper ces journées.
- Les toilettes : Suite aux incivilités constatées, les toilettes sont fermées de 11h45 à 13h20 pour éviter tous débordements. Ceux-ci se produisent surtout dans les toilettes des garçons. Les enfants peuvent dans tous les cas demander à un adulte d'y accéder. Les enfants ne sont pas respectueux envers le matériel. (Papier collé au plafond, urinoir souillé, ...)
- Parking des enseignants : Il est rappelé que le parking qui se situe dans l'enceinte de l'école est strictement réservé aux enseignants. **Il est donc interdit aux parents d'y séjourner même pour accéder à la garderie. Il est également demandé de ne pas se stationner devant les portails.**
- Nouveaux rythmes : Plusieurs classes sont utilisées par les NAP. La directrice demande à la mairie une convention pour l'utilisation.
- Le prochain conseil d'école est fixé au mardi 17 mars. Les propositions d'ordre du jour devront être communiquées à l'école pour le 4 mars.

Aucune autre question n'étant évoquée, l'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 20h30.